



« Après le grand chamboule-tout post COVID, après toutes les augmentations des prix, après la forte hausse des taux d'intérêts, force est de constater que nous avons changé de monde. L'ensemble des acteurs de la filière (fabricants, partenaires bancaires et distributeurs) doivent réfléchir à un nouveau système pour conserver la dynamique du marché des agroéquipements français. L'un des points importants concerne les politiques de commandes de risques que l'on connaît depuis des années avec nos constructeurs. Elles génèrent des stocks qui pèsent désormais trop lourdement sur la performance de nos entreprises et elles mettent sous pression l'ensemble de notre profession.

Par ailleurs, il est à noter que l'activité en zone viticole est très compliquée pour la plupart de nos adhérents du sud de la France et notamment ceux situés dans les secteurs en «vignes larges». La baisse de la consommation de ces vins, l'arrêt des investissements en matériels, l'impact du changement climatique sur la production (gel, grêle, sécheresse, maladies...) sont très pénalisants et inquiétants pour la pérennité de ces entreprises et donc pour le service apporté aux clients. Une attention particulière des partenaires financiers est nécessaire pour accompagner ces entreprises pour passer cette période difficile. »

Loïc MOREL, président du SEDIMA

POINT CONJONCTURE¹

DISTRIBUTION DES MATÉRIELS AGRICOLES :

Des prises de commandes de matériels neufs qui devraient être en recul sur le 2nd semestre 2023 après un 1^{er} semestre en demi-teinte

La baisse des prises de commandes est estimée autour de -6% pour le matériel neuf sur le 2nd semestre. Le repli est plus modéré pour le matériel d'occasion (entre -2 et -3%). Sur le 1^{er} semestre, l'évolution des prises de commandes avait été de l'ordre de -2% en moyenne pour le matériel neuf et de + 2% pour le matériel d'occasion. Ces premières estimations font suite à une année 2022 où les prises de commandes de matériels avaient été soutenues.

Par rapport à ces évolutions globales, on observe des disparités selon les marchés. Ainsi, 63% des distributeurs de matériels pour la vitiviniculture jugeaient à mi-octobre que le moral de leurs clients était mauvais alors que les concessionnaires demeuraient majoritairement plutôt confiants pour leurs clients des secteurs grandes cultures et polyculture élevage.

Par ailleurs, on notera que la pression sur les stocks de matériels, neufs notamment, s'est fortement accrue depuis le début de l'année par rapport à 2022. Ceci tient pour partie à des

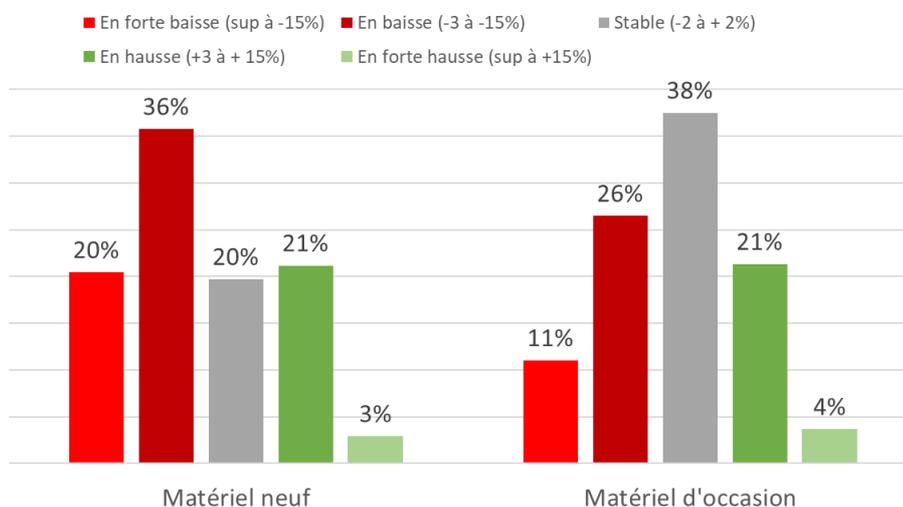
¹ Données issues de l'enquête de conjoncture menée par le SEDIMA entre le 2 octobre et le 20 octobre auprès de ses adhérents

niveaux de stocks bas en 2022 mais aussi à des livraisons de matériels anticipées par les constructeurs dans un contexte de ralentissement de la demande. En octobre, Les stocks de matériels neufs étaient jugés supérieurs à la normale par 74% des répondants, soit un taux très élevé.

Au début du 4^{ème} trimestre, la gestion des stocks arrivait en tête des préoccupations des distributeurs avec l'évolution des prises de commandes. Les prix des matériels sont également un sujet de préoccupation. Ils sont perçus comme l'un des principaux freins à la demande. L'accroissement des coûts de financement des stocks pèsent également sur la trésorerie des entreprises.

En octobre, les prévisions pour le 1^{er} semestre 2024 restaient prudentes avec 51% des distributeurs qui anticipaient plutôt une baisse de leurs commandes pour le matériel neuf à un an contre 13% seulement qui envisageaient une hausse. La situation est plus favorable pour le matériel d'occasion avec une relative stabilité attendue.

Perspectives d'évolution des prises de commandes de matériels neufs pour le 2nd semestre 2023 / 2nd semestre 2022



Une activité matériel agricole qui demeure soutenue par l'activité pièces magasin et les prestations à l'atelier

L'activité au magasin et à l'atelier a été très positive sur le 1^{er} semestre 2023 / 1^{er} semestre 2022 avec une croissance comprise entre +10 et +11 % du chiffre d'affaires pièces magasin et des prestations à l'atelier. Les perspectives restent à la hausse pour le 2nd semestre 2023 même si on note un ralentissement de la croissance (+4 à +5 % attendus par rapport au 2nd semestre 2022). Un nouveau ralentissement est également anticipé par les distributeurs sur le 1^{er} semestre 2024.

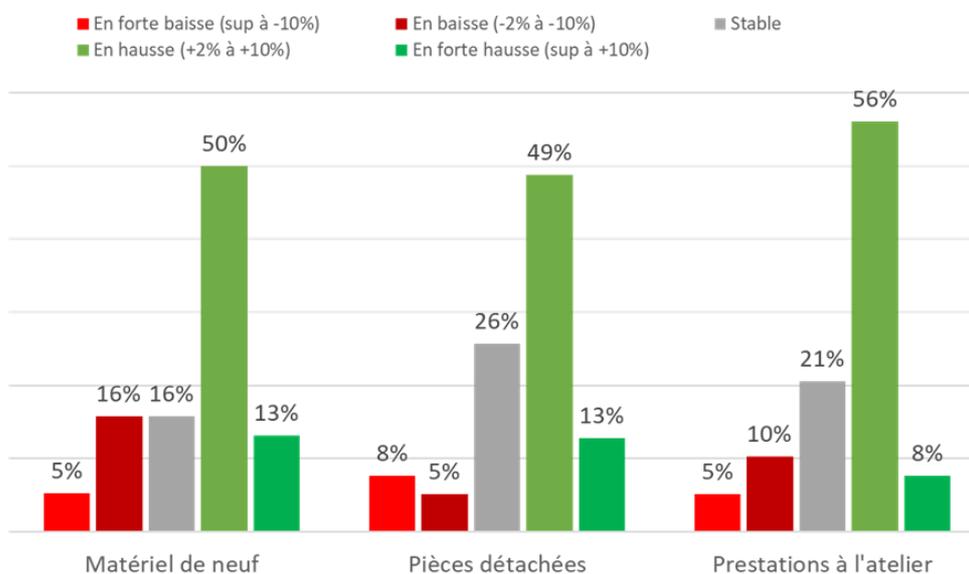
DISTRIBUTION DES MATÉRIELS D'ESPACES VERTS

Une année 2023 sous le signe de la croissance pour les distributeurs de matériels espaces verts après une année 2022 mitigée

Sur le 1^{er} semestre 2023 à un an, plus de 70% des distributeurs de matériels espaces verts ont déclaré une progression de leur chiffre d'affaires pour le matériel neuf, les pièces détachées et les prestations à l'atelier avec une croissance globale estimée entre + 6 et +7%. Pour le second semestre, les perspectives des distributeurs demeurent positives même si on observe un ralentissement avec une augmentation du chiffre d'affaires total de l'ordre de +3 à +4%.

Au 1^{er} semestre comme 2nd semestre, la croissance de l'activité espaces verts a été tirée par les robots de tonte et les matériels portatifs électriques et à batterie. A contrario, près des deux tiers des distributeurs ont déclaré une baisse de leur chiffre d'affaires d'auto-portées. De même, la majorité des distributeurs déclare une diminution des ventes de tondeuses CM thermiques.

Perspectives d'évolution de l'activité des distributeurs de matériels d'espaces verts au 2nd semestre 2023 / au 2nd semestre 2022



En dépit de l'évolution positive de l'activité, les distributeurs de matériels espaces verts demeurent incertains quant à l'évolution de la demande et de la conjoncture économique globale. De même, la gestion des stocks ainsi que la situation de la trésorerie figurent parmi leurs principales préoccupations.

Les stocks de matériels neufs ont été déclarés à la hausse à un an par 70% des distributeurs au 1^{er} comme au 2nd semestre 2023. Cette orientation fait suite à une année 2022 où les stocks avaient été plutôt stables sur le 1^{er} semestre mais en progression sur le 2nd semestre à un an.

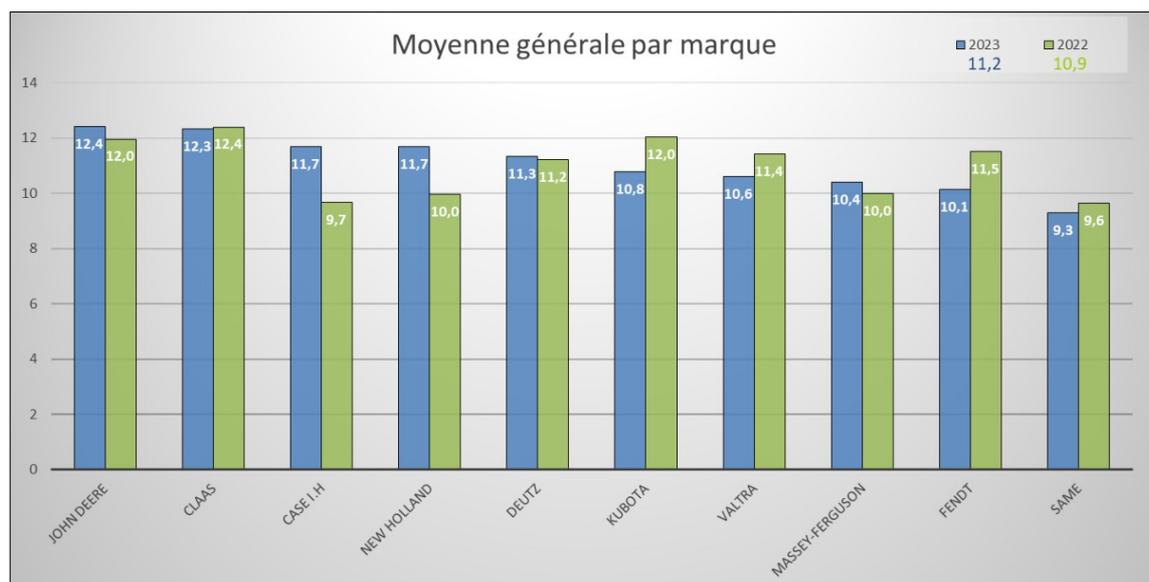
Pour le 1^{er} semestre 2024, les premières prévisions indiquent plutôt une stabilité du chiffre d'affaires matériels neufs mais une croissance modérée pour les pièces détachées et les prestations à l'atelier

RESULTATS DE L'ENQUETE ISC

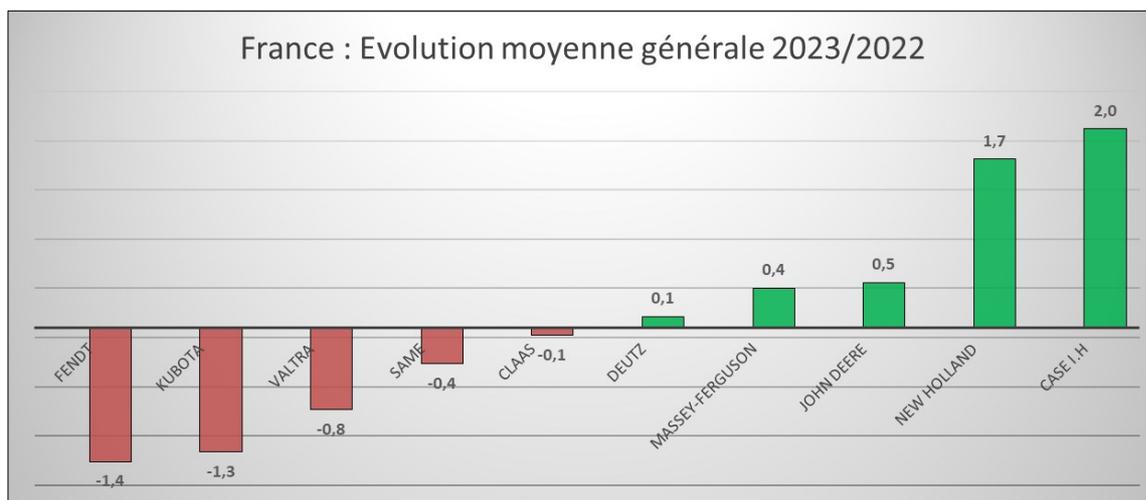
La mobilisation des distributeurs demeure intacte et le taux de réponse reste élevé avec un taux de participation de 57%.

L'enquête ISC porte sur la **relation constructeurs distributeurs** et non sur la qualité des produits fabriqués par leurs fournisseurs. Elle a pour objectif de favoriser l'échange et la discussion sur la base des réponses aux 61 questions que comporte le questionnaire.

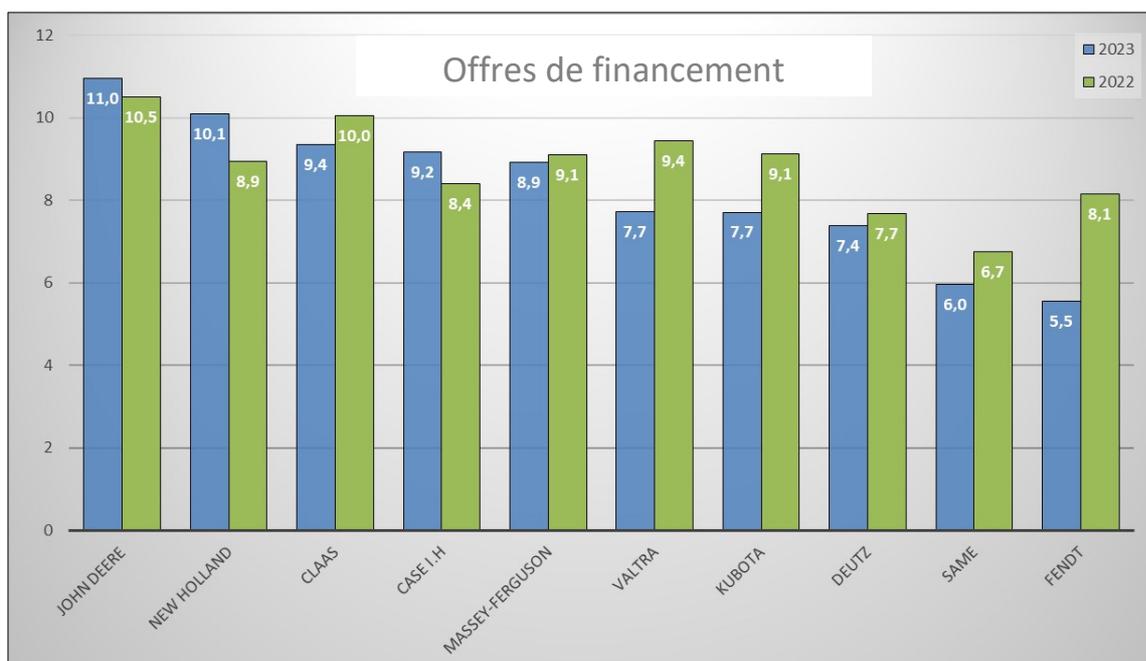
En 2023 la moyenne toute marque confondue est en progression par rapport à 2022. Elle passe de 10,9 à 11,2.



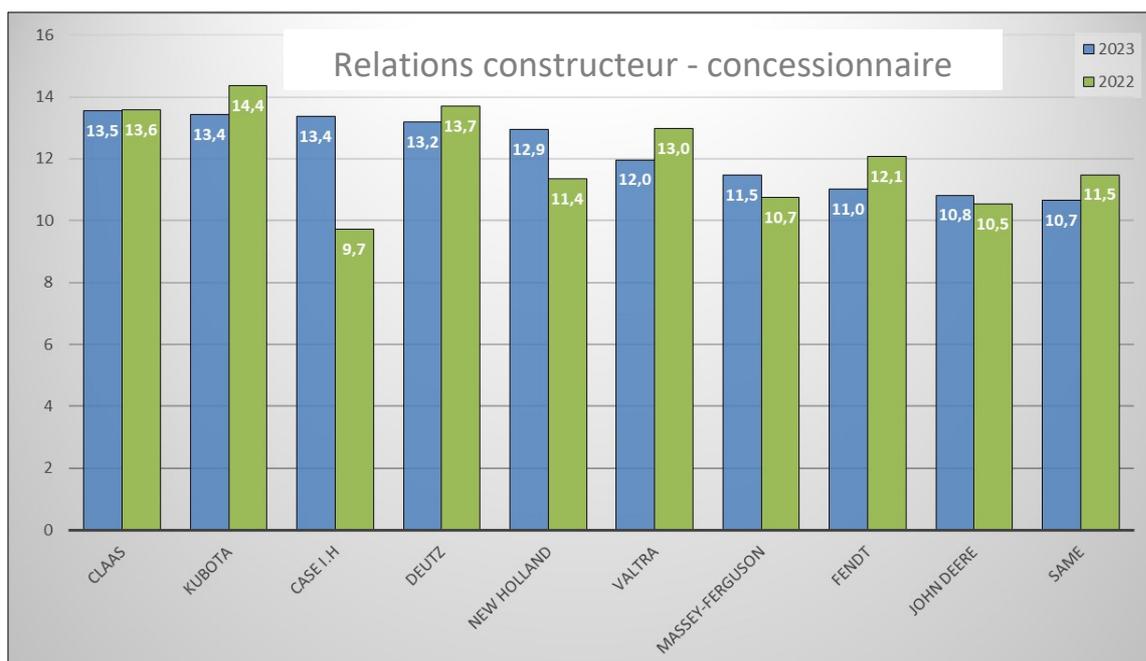
Les écarts de progression par marque par rapport à 2022 sont les suivants :



Compte tenu du niveau des stocks et de la hausse des taux d'intérêts, les concessionnaires attendent du soutien de leur fournisseur et l'expriment. Cf réponses à la question concernant l'offre de financement.



L'enquête vise à susciter l'échange entre distributeurs et constructeurs dans une démarche progrès au bénéfice des deux parties, aussi la question concernant les relations constructeurs distributeurs est importante.



POINTS D'ACTUALITE



La formation

Le SEDIMA défend la neutralité des formations et rappelle que les CQP de la branche ne peuvent de droit être labellisés par une marque. Le SEDIMA entend défendre ainsi l'intérêt général de tous les adhérents afin de favoriser l'accès à la formation de tous.

La démarche RSE

Les adhérents du SEDIMA disposent désormais d'un label dédié à leur secteur d'activité : le label **RSE SEDIMA LUCIE** afin de les accompagner dans leur démarche RSE en s'appuyant sur un label reconnu.

Sedima's Days 2024

Les prochains Sedima's Days auront lieu les **19 et 20 mars au Campus Evergreen** du Crédit Agricole à Paris.

Le SEDIMA en bref :

Créée en 1919, le SEDIMA regroupe plus de 800 adhérents, soit près de 1 600 points de service et de vente sur l'ensemble du territoire.

La double vocation du SEDIMA :

- assurer une représentation responsable des acteurs de la profession ;
- offrir à ses adhérents une large plateforme de services opérationnels.

Le SEDIMA est la principale organisation professionnelle de la filière des agroéquipements. (Les entreprises de service et de distribution représentent en France 50 % du CA et 60 % des salariés de la filière des agroéquipements.)

Le SEDIMA est la principale organisation de la branche SDLM

(arrêté du 6 octobre 2021 – JO du 07/11/2021).

Secrétaire Général SEDIMA

Anne FRADIER
Tél 01.53.62.87.00
anne.fradier@sedima.fr

Relations Presse SEDIMA

Laurence ROUAN
Tél 05 53 61 65 88 - 06 87 24 54 27
lrouan.agrimedia@wanadoo.fr

Responsable études économiques SEDIMA

Sylvie DOMENECH
Tél 01.53.62.87.00
sylvie.domenech@sedima.fr